

**PRINCIPALES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
LORS DE LA REUNION DU 8 NOVEMBRE 2024**

1/ Compte-rendu du précédent conseil :

Le compte-rendu de la réunion du 27/08/2024 est validé à l'unanimité.

2/ Montant alloué au repas du 11/11 :

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents décide qu'il sera offert un repas le 11/11 aux personnes de 62 ans et +. Possibilité de prendre part au repas ou de venir retirer le plat principal.

Une participation de 30 € sera demandé aux personnes non-concernées par la gratuité qui assisteront au repas et 10 € la participation pour le plat principal retiré.

99 personnes se sont inscrites pour le repas à la salle et 53 personnes viendront retirer le plat principal.

Après examen des devis, le Conseil valide la proposition de la Boucherie Leclercq à Zutkerque : 25 € 50 le repas à la salle avec le service et 11 € 50 le plat principal à emporter.

3/ Montant alloué au colis des Aînés :

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres, fixe à 55 € le budget pour un colis couple et 35 € le budget pour un colis pour personne seule. L'âge d'attribution est maintenu à 64 ans. Cette année, on recense, 74 personnes seules et 53 couples.

Informations et questions diverses :

1. **Illuminations de Noël** : elles débiteront le 30 novembre. De l'aide sera nécessaire, le vendredi et le samedi.
2. **Marché de Noël** : un point est fait sur l'organisation et le déroulement de cette manifestation. De l'aide sera nécessaire le vendredi pour la mise en place et le samedi.
3. **Spectacle de Gospel le 14 décembre à l'église** : 10 € l'entrée et gratuité pour les -de 10 ans. Limité à 170 places. Les réservations se feront à la mairie.
4. **Colis des aînés** : La distribution aura lieu le dimanche 22 décembre.
5. **Cérémonie des vœux** : elle aura lieu le dernier week-end de janvier 2025.
6. **Conseil d'école du 7 novembre** : Monsieur Creton demande à la commune de prendre en charge le coût des transports en bus des voyages de fin d'année.
7. **Ecole** : Monsieur le Maire demande de prévoir une réunion avec les parents d'élèves, le Conseil et les enseignants.
8. **Tri des déchets** : Monsieur Evrard demande de revoir le tri effectué aux écoles. Monsieur le Maire informe que cela est prévu avec la CAPSO. Diverses propositions sont faites. Le tri des déchets lors des locations de la salle des fêtes n'est pas bien fait. La convention sera à revoir.

Levée de séance : 19 h 55.

La Secrétaire de séance,
Laurence THOREL.



Le Maire de Nordausques,
Gilles DEBOVE.